



NADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

**AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE ET ÉCRITE
ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 20-351**

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement numéro 20-351 visant la modification du règlement de zonage 15-288.

Est, par la présente, donné par la soussignée Mme Mireille Bergeron, secrétaire trésorière et directrice générale de la susdite municipalité que :

Lors d'une séance tenue le 14 septembre 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 20-351.

- Le projet de règlement numéro 20-351 a pour but de modifier le règlement de zonage 15-288 et ayant pour objet d'autoriser les garderies dans les résidences unifamiliales jumelées.

L'assemblée publique de consultation se fera de deux manières :

- En personne le 5 octobre à 19 h 30 à la salle du conseil municipal. Au cours de cette assemblée, Monsieur le maire expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.
- Par écrit. Les demandes concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit dans les huit (8) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 5 octobre 2020 à 16 h à l'adresse courriel suivante : munbegin@hotmail.com ou par la poste au 126, rue Brassard Bégin Québec G0V 1B0 en incluant obligatoirement toutes les informations suivantes : Nom et prénom; adresse résidentielle; numéro de téléphone; une copie d'une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport, certificat de statut indien, carte d'identité des Forces armées) et le numéro de règlement visé.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au www.begin.ca sous l'onglet municipalité/urbanisme.

Donnée à Bégin ce 28^e jour de septembre 2020


Mireille Bergeron
Secrétaire-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, secrétaire-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 28^e jour du mois de septembre 2020, à l'entrée du Centre municipal et en publiant une copie dans un bulletin d'information municipale distribué gratuitement à chaque résidence de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour du mois de septembre deux mille vingt.


Mireille Bergeron
Secrétaire-trésorière et directrice générale